

# Société des Intérêts des Avants

Assemblée Générale du vendredi 9 octobre 2020 à 19h00 à l'Institut du Châtelard aux  
Avants

## PROCÈS VERBAL

### 1. Accueil et bienvenue, liste de présence et nomination des scrutateurs

Le Président, Omar SOYDAN, souhaite la bienvenue aux 37 membres présents. Il salue la présence de Madame Irina GOTE, Conseillère Municipale, Messieurs Jean-Baptiste PIEMONTESE et Olivier GFELLER, Conseillers Municipaux. Il salue également la présence de Monsieur Alain CRISINEL, Président de la Société de Développement de Chernex, Monsieur Laurent ANTOINE, Représentant de l'Association des intérêts de Clarens et de l'AIMC, Monsieur Robin VOUILLOZ, Président de la Jeunesse et Monsieur Daniel MARTIN, Président de la Société Villageoise de Brent et environs. Le Président remercie aussi l'Institut du Châtelard et sa directrice, Madame CANALES. Cette dernière nous souhaite plein succès pour notre assemblée. Monsieur Gabriel NICOULIN et Mademoiselle Caroline BUFF sont nommés scrutateurs. Suite à la pandémie du Coronavirus, cette assemblée a été programmée plus tard dans l'année. Elle est logiquement moins fréquentée par rapport aux dernières assemblées. La liste des excusés n'est pas citée, mais elle sera portée au procès-verbal. Dans cette liste, il figure notamment notre membre du comité Monsieur Pierre DUPUIS.

### Carnet noir

Il y a malheureusement 3 membres qui sont décédés depuis notre dernière assemblée générale. Se sont :

Monsieur Robert SCHRÖTER

Madame Heidi DÉCUREY, organiste de la Chapelle Protestante

Monsieur Giovanni Luigi ACCIARDO

Un moment de silence est respecté en leur mémoire.

### Approbation de l'ordre du jour

Conformément aux statuts, l'ordre du jour a été transmis aux membres par courriel, courrier postal et tous ménages. Il n'y a pas de remarque sur l'ordre du jour. Il est donc approuvé. Par contre, Madame Fanny BOLLINGER n'a pas reçu l'invitation à cette assemblée. Le Président est désolé et tiendra compte de cet oubli lors des prochains envois.

### 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 avril 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 et les comptes 2019 ont été mis à disposition dans les restaurants du Relais et de la Tramontana, ainsi que sur le site internet de la SIA. Des exemplaires étaient aussi disponibles à l'entrée de la salle de l'assemblée. Il n'y a aucune remarque concernant le procès-verbal. Il est approuvé par un lever de mains. Le président remercie très chaleureusement le secrétaire Jean-Philippe BURRI pour son excellent travail de rédaction. Le secrétaire est aussi remercié pour les rédactions des procès-verbaux des séances de comité. Il est applaudi pour son travail.

### 3. Rapport du président et des activités 2019

#### Pandémie du Coronavirus

Depuis le mois de mars de cette année, nous vivons une situation particulière, suite à la pandémie du Coronavirus, qui a passablement impacté les activités et animations de la SIA. Le Président

remercie à cette effet Monsieur Robin VOUILLOZ et la Jeunesse pour leur dévouement au début de la crise sanitaire. La Jeunesse s'est en effet engagée à aider les villageois en difficulté, notamment pour les courses. La Jeunesse est applaudie pour cette remarquable initiative.

### Urbanisme

Depuis l'année passée, les habitants des Avants vivent des mois difficiles suite aux nombreux travaux effectués dans le village. Ces travaux avancent bien. Les délais pour les travaux du SIGE sont en majeure partie respectés. Les travaux du Tunnel des Avants vont débiter normalement au printemps 2021. Il a eu un grand débat l'année passée sur le dossier de la suppression du passage des Hirondelles. Ce dossier est toujours en cours devant le Tribunal Fédéral. Une délégation du comité de la SIA a rencontré récemment le Service de l'Urbanisme et Monsieur le Conseiller Municipal Christian NEUKOMM, afin d'avancer sur divers aménagements. Dans les points abordés, il figure le réaménagement de la Place de la Gare, les réfections du Chemin de Peccaux, de la Route des Prévondes et de la Route des Narcisses. Concernant la Place de la Gare, le but de la SIA est de promouvoir un concept qui sera étudié par la Municipalité et ses services. Il faut signaler que la SIA manque de place, surtout dans le cadre des grosses manifestations et va réfléchir sur le réaménagement de ses garages.

### Ancien kiosque

L'entreprise MOB souhaite détruire l'ancien kiosque sis vers la Gare. Le but de la SIA consistait à sauver ce kiosque et à l'affecter à la Jeunesse. Malheureusement, l'Office Fédéral des Transports (OFT) a refusé de céder le bâtiment et la parcelle.

### Fondation de la Gare

Plusieurs personnes ont l'impression que ce dossier prend du retard. A la fin de l'année 2019, la Fondation de la Gare des Avants avait relancé l'entreprise MOB au sujet d'un aménagement d'un plan de réhabilitation du bâtiment. L'entreprise MOB voulait rénover tout le bâtiment intérieur, sans toucher à l'extérieur. L'objectif de la Fondation était de recevoir les plans de l'entreprise MOB pour la fin du mois de février 2020. Il aurait ainsi été possible d'effectuer la mise à l'enquête, puis, débiter les travaux. Malheureusement, entre temps, la pandémie du Coronavirus s'est invitée. De ce fait, il est intervenu du retard dans toute l'administration, y compris auprès de l'entreprise MOB. Il est aussi à relever quelques soucis financiers. Durant l'été 2020, le dossier n'a pas évolué. Au mois d'août 2020, la Fondation a décidé de relancer le dossier et espérait recevoir les plans pour le mois de septembre 2020. Ce sujet est souvent abordé en séance de comité. Chaque année, il est dépensé de l'argent dans ce dossier, raison pour laquelle la Fondation fait pression, afin que la situation évolue concrètement.

### Tourisme d'été

Depuis plusieurs années, le tourisme doux est en croissance. Il y a davantage de vélos, particulièrement suite à la mise sur le marché des vélos électriques. On a demandé à la SIA d'aménager un parc à vélos et cette dernière essaie de trouver un endroit pour celui-ci. Il a été organisé des marchés artisanaux aux Avants et à Montreux. A cet effet, le président remercie son épouse Rachel et les membres du comité pour l'organisation de ces événements. Ces manifestations ont rencontré un beau succès. Des « Rangers » ont surveillé les champs de narcisses et ont donné des informations sur la cueillette des narcisses. La SIA est heureuse de pouvoir compter sur les membres de la Jeunesse pour effectuer ce travail. Cette expérience a été positive. Elle sera renouvelée à plus longue échelle. Malheureusement, suite à la pandémie, la présence des « Rangers » n'a pas été possible pour cette année. Il est à relever un très bon dynamisme au niveau de la production locale, notamment dans le cadre des fromagers. Leurs produits sont excellents et la SIA essaie de les mettre en avant. La saison tennistique 2019 a été difficile. La fréquentation était relativement basse. La Famille WENGER a procédé à une coupe d'arbres. En 2020, le court a été fermé pour permettre des travaux de réfection.

### Tourisme d'hiver

La saison a été mauvaise. La piste de luge n'a pas été ouverte et la sortie raquettes a été annulée.

### Activités et manifestations

Il a été organisé les week-ends narcisses, les marchés artisanaux et le Rallye du Chablais. Cette dernière manifestation amène du monde au village est se trouve être fructueuse pour les commerçants. Néanmoins, concernant l'aspect écologique et les nuisances sonores, il a été décidé de ne pas reconduire cette manifestation chaque année mais sous forme d'un tournus régional tous les 3 ans.

### X-Mas Ride

Dans le cadre des 25 Ans du Marché de Noël de Montreux, les organisateurs ont demandé de prévoir des événements spéciaux dans les villages. Pour le village des Avants, on a évidemment pensé à organiser un événement sur le thème de la luge. Il a été décidé de réaliser un traîneau du Père- Noël et de descendre les enfants entre Sonloup et Les Avants. Il a aussi été organisé des descentes en freeride par des lutins. Le Président remercie Montreux Noël, le responsable Monsieur Yves CORNARO et Madame Suzanne DEMIERRE pour leur confiance envers notre projet. Il a aussi été recruté une conteuse, Madame Nathalie JENSEN. Le Président remercie aussi le Vice-Président Jean-Philippe BERRA pour l'énorme travail abattu pour réaliser un traîneau d'une si grande taille. Merci également à Monsieur Jean-Charles CHEVALLEY, pour avoir conduit le traîneau. Des remerciements sont aussi adressés à la Jeunesse et à l'Association Bukolik qui ont installé toute leur infrastructure pour un seul jour. Le Président remercie aussi son épouse Rachel et tous les bénévoles, pour la préparation des cadeaux surprises. Il remercie tous les villageois, le Restaurant de la Tramontana, les marchands, l'entreprise MOB, les services communaux et l'ASR. Toutes ces personnes sont applaudies pour leur engagement.

### Jeunesse des Avants

Cette Jeunesse est active, ce qui plaît au Président et au comité. En 2019, les membres de la Jeunesse ont participé aux Marchés et à la X-Mas Ride. Il semble que la relève est assurée. La Jeunesse collabore étroitement avec l'Association Orgiride dans l'organisation du Bukolik. Cela garantit la pérennité de la manifestation. La Jeunesse cherche actuellement un local. Elle pensait à l'ancien Kiosque de la Gare, mais malheureusement, cette hypothèse ne s'est pas concrétisée.

### Remerciements

Le Président remercie chaleureusement tous les membres, les villageois, les bénévoles, les membres du comité, les membres des sociétés amies et voisines, les restaurateurs, qui, d'une manière ou d'une autre, apportent leur contribution, en donnant du temps, en partageant leur expérience ou leur savoir-faire, en amenant des idées et concepts. Toutes les activités de la SIA ne seraient pas possibles sans la participation de toutes ces personnes. Le Président remercie aussi tous les services communaux, l'ASR et la Taxe de séjour pour leur infaillible soutien. Le Président adresse aussi ses remerciements aux acteurs locaux des services communaux, notamment les services de Voirie et des Forêts. Merci également à Messieurs Julien REYMOND et Silvano POZZI pour l'entretien de la piste de luge, à l'équipe de la Voirie pour l'entretien du village, à Monsieur Maurice ZINDER pour les parcs et jardins. Un Merci aussi aux facteurs Pierre DUPUIS, Philippe HENCHOZ et Marie-Pierre REY-MERMET, à Monsieur Yvan ISCHER pour la distribution des tout ménages et à Monsieur Olivier AUBORD pour les impressions des flyers. L'assemblée applaudit tous ces acteurs.

### 4. Présentation des comptes 2019

Depuis la démission de l'ancienne trésorière lors de l'assemblée générale 2019, le comité était à la recherche d'un caissier. Aucun candidat n'a été trouvé rapidement, le président a donc pris en charge les comptes de l'année 2019. Le président présente les comptes de l'année écoulée. Dans les

éléments importants, il est à signaler une hausse des produits d'environ Fr. 10'000.- par rapport au budget. Il est à relever une légère hausse de Fr. 160.- du montant total des cotisations encaissées. Le montant attribué par la taxe de séjour a aussi augmenté d'environ Fr. 1'600.-. La recette du tennis de Fr. 675.- est inférieure au budget. La recette des manifestations est supérieur d'environ Fr. 3'700.-. Les recettes diverses s'élèvent à Fr. 1'008.50, celles de la société de Jeunesse se chiffrent à Fr. 1'665.50, les recettes Narcisses Riviera se montent à Fr. 346.-, celles des Combats de Reines Riviera à Fr. 192.-, les prestations des Rangers Narcisses attribuées à la société de Jeunesses sont de Fr. 750.- et le montant total des dons se chiffre à Fr. 1'766.19. Dans les charges, il est à signaler une augmentation d'environ Fr. 7'500.-. Les frais de tennis se montent à Fr. 1'288.05, les frais administratifs sont de Fr. 2'544.27, les frais généraux divers se chiffrent à Fr. 1'474.85, les frais des manifestations s'élèvent à Fr. 16'881.78 ce qui représente une hausse d'environ Fr. 6'700.- explicable par l'organisation de la Fête X-Mas Ride. Le montant de Fr. 1'665.50 a été redistribué à la société de Jeunesse, le montant de Fr. 346.- a été redistribué à Narcisses Riviera et le montant de Fr. 192.- a été redistribué au Combats de Reines Riviera. Le bénéfice d'exploitation s'élève à Fr. 1837.26. Il a été décidé de placer des charges d'amortissements de Fr. 1'290.- pour les achats de tentes et d'une 2ème remorque. Le bénéfice net de l'exercice s'élève donc à Fr. 547.26. Le président présente ensuite le bilan au 31 décembre 2019. Le total du bilan s'élève à Fr. 46'660.55. Il n'y a aucune question au sujet des comptes.

#### 5. Rapport des vérificateurs des comptes 2019

Le 1<sup>er</sup> vérificateur et la 2<sup>ème</sup> vérificatrice des comptes étant excusés, c'est le papa de la 2<sup>ème</sup> vérificatrice, Monsieur Gabriel NICOULIN, qui donne lecture du rapport des vérificateurs. Il informe que les vérificateurs, Philippe GUEX et Nathalie NICOULIN se sont réunis le 31 août 2020 au domicile du trésorier. Le total du bilan se monte à Fr. 46'660.55. Le compte de pertes et profits présente un bénéfice de Fr. 547.26. Les vérificateurs certifient que les montants des comptes concordent aux livres, documents et factures. La comptabilité est tenue avec soin et précision. Les vérificateurs remercient le trésorier pour l'excellent travail accompli. Les vérificateurs recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présenté et d'en donner décharge conformément aux statuts, au trésorier, au comité, ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

#### 6. Approbation des comptes 2019, du rapport des vérificateurs, décharge du comité et des vérificateurs

Les comptes 2019 sont approuvés par un lever de mains. Le rapport des vérificateurs des comptes est accepté par un lever de mains. La décharge du comité et des comptes sont approuvés par un lever de mains. Le président remercie les 2 vérificateurs pour le temps consacré à la vérification des comptes.

#### 7. Nomination des vérificateurs des comptes 2020

Philippe GUEX a terminé son mandat de vérificateur. Nathalie NICOULIN passe 1<sup>ère</sup> vérificatrice et Dominik HUNZIKER passe 2<sup>ème</sup> vérificateur. Comme vérificatrice-suppléante, il est nommé Caroline BUFF.

#### 8. Élection du comité et d'un(e) président(e)

2 membres ont rejoint le comité durant cette année. Il s'agit d'Olivier SCHWERI et de Jean-Pierre PASQUIER. Ces 2 membres se présentent brièvement. Jean-Pierre PASQUIER s'est porté volontaire pour la fonction de trésorier. Les autres membres du comité et le président souhaitent poursuivre leur mandat dans les fonctions actuelles. Olivier SCHWERI et Jean-Pierre PASQUIER sont élus nouveaux membres du comité par acclamations. Les autres membres du comité et le président sont réélus dans leur fonction par acclamations.

#### 9. Divers et propositions individuelles

### Salutations de la Municipalité

Monsieur Olivier GFELLER, Conseiller Municipal, apporte les salutations de la Municipalité. Il remercie la SIA pour l'invitation. La Municipalité a toujours beaucoup de plaisir à participer à l'assemblée générale de la SIA. Félicitations pour l'engagement des membres SIA dans la vie sociale du village et pour le bénévolat dans les diverses activités. Les Avants est un beau village vivant. La SIA a même réussi à organiser des événements malgré la situation sanitaire difficile. Il est aussi à relever la grande solidarité qui règne entre les membres. Monsieur GFELLER remercie aussi la Jeunesse des Avants et félicite ses membres pour leur engagement. Il invite les membres de l'assemblée à prendre bien soin de soi. Il souhaite une belle soirée et une bonne continuation dans les activités entreprises par la SIA. Monsieur GFELLER est applaudi par l'assemblée pour ses propos.

### Remerciements de Madame Marianne KELLER

Le Président informe que Madame Marianne KELLER remercie tous les bénévoles du village pour leur engagement dans l'animation du village.

### Plan Général d'Affectation (PGA)

Messieurs Jean-Claude COCHARD et Gianni CASTELLANI ont demandé formellement à la SIA, que le dossier du nouveau PGA soit abordé à l'assemblée. Il est notamment souhaité que la population puisse disposer d'un atelier participatif dans ce dossier.

Monsieur le Conseiller Municipal Jean-Baptiste PIEMONTESI donne la situation actuelle du PGA au niveau de la Municipalité. IL relève que le PGA 2007-2012 a été annulé, ce qui complique la situation. Le PGA de 1972 est très ancien et pose passablement de problèmes. La Municipalité est actuellement en train de travailler sur les zones réservées. Cela permettra de figer un peu les choses, afin que ces choses n'aillent pas dans l'autre sens de ce qui était prévu dans l'orientation urbanistique de la Commune. En même temps, il faut essayer de donner un peu de souplesse jusqu'à ce qu'il soit possible de déposer un PGA final dans plusieurs mois ou années. Dès que ce PGA sera finalisé, il sera pris note des démarches participatives et il sera possible d'aller de l'avant avec la population.

Monsieur Jean-Claude COCHARD donne lecture du courrier adressé au comité de la SIA. Dans sa lettre, Monsieur COCHARD relève que le Plan Général d'Affectation a été invalidé par le Tribunal Fédéral. Cela crée une situation inédite, qui place la Commune dans une situation singulière pour le respect des exigences légales en matière des aménagements du territoire. La Commune a désormais l'obligation d'intégrer la totalité du territoire communal dans sa nouvelle planification. Pour ce faire, la Municipalité a décidé de sous-traiter ses compétences en la matière au secteur privé pour aller plus vite. Afin de répondre aux sollicitations des promoteurs immobiliers. Toutefois, cette façon de faire pourrait être contre-productive pour le secteur de la construction si la phase participative de la population n'est pas respectée par la procédure d'externalisation choisie par les Autorités. Dans l'application de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, la population doit être consultée dans le processus de planification par la mise en œuvre d'atelier participatif, pour que chacun puisse faire valoir son point de vue sur la reconfiguration de notre village et de ses alentours. Pour le législateur, cette prise en compte de l'avis de la population a pour but de réduire le nombre d'oppositions lors de l'incontournable mise à l'enquête publique du futur PGA de la Commune qui sera finalisé par le Conseil Communal. Par conséquent, Monsieur COCHARD demande, que la SIA, en tant qu'organe constitué pour la préservation des intérêts des habitantes et des habitants du village, sollicite la direction de l'urbanisme pour la mise sur pied d'un atelier participatif pour la nouvelle planification des zones dans le secteur des Avants. Cela signifie que la proposition de Monsieur COCHARD soit soumise à discussion et à votation. C'est une demande formelle de la part de la société auprès de la Municipalité. D'après la loi, c'est la Municipalité qui doit organiser l'atelier et non pas l'inverse.

Monsieur Olivier GFELLER donne des explications complémentaires sur le PGA. Un bureau extérieur de spécialistes va étudier ce dossier. Monsieur GFELLER tient à rassurer sur les questions

qui pourraient se poser.

Monsieur Jean-Claude COCHARD ajoute que son inquiétude réside dans le fait que ce bureau extérieur n'ait pas la connaissance ni la sensibilité que pourrait avoir certains Municipaux qui connaissent les convictions ou la préservation du paysage ou du patrimoine. Cela mérite dans la forme du PGA des mesures de classification qui n'existent pas actuellement. Il a été constaté que dans le Canton de Vaud avec le département des monuments historiques géré par le ministre des Finances, il y a des erreurs et surtout des regrets sur certains bâtiments historiques qui ont disparu par manque d'intérêt. C'est dans un but de sensibiliser l'aspect « Belle époque » du village, qu'il faut pérenniser la protection du village. C'est pour cette raison que plusieurs habitants souhaitent manifester leur volonté, notamment en s'exprimant dans un atelier participatif caractéristique des Avants. Dans le cadre de la protection des sites de Montreux, Monsieur COCHARD a participé à 2 ateliers participatifs sur le PGA. Il avait pu exprimer son point de vue, qui avait été pris en compte. C'est très important que la population participe à ce genre de débat.

Monsieur Olivier GFELLER informe qu'il ne faut pas faire d'erreur sur les questions techniques. C'est pour cela qu'il faut faire appel à des spécialistes. La question de la sensibilité locale est très importante. Les politiciens appréhendent que cette sensibilité locale ne soit pas respectée.

Monsieur Jean-Baptiste PIEMONTESE relève qu'un projet d'une grande envergure peut poser problème. La Municipalité a souhaité l'adapter d'une façon plus sectorielle. Il est alors apparu un souci par rapport au marché public. Il faut avancer étape par étape, ce qui permet à l'Autorité de garder la maîtrise du projet et la maîtrise de toute l'étude.

Monsieur Patrick HAARI abonde sur la sensibilité de Monsieur COCHARD. Monsieur HAARI relève qu'il est confronté à un souci juridique. En effet, il apparaît un droit de forme avec une externalisation d'une société qui met la Commune sur une direction juridique juste, mais il y a aussi l'avis des propriétaires, qui peuvent avoir une crainte légitime sur la classification avec des incidences juridiques ou avec des incidences de délai ou fiscales. Est-ce que concernant cet atelier participatif, on est à un niveau de consultation qui s'appellerait l'écoute pour l'écoute ou bien à un niveau de consultation qui permet à l'assemblée législative de marquer dans un sens objectif ? Il est bien clair que répondre à tous les intérêts pertinents est difficile. Le bon sens est d'éviter les oppositions. Dans notre village, il y a matière à participer. Monsieur HAARI loue les autorités pour que la population puisse apporter un avis, afin d'aller dans une sensibilité en respectant la forme et le fond. Le Président entend la demande de Monsieur COCHARD et confirme l'intention du comité d'écrire à la Municipalité sur ce dossier.

Monsieur Laurent ANTOINE, Représentant de l'Association des intérêts de Clarens remercie la SIA pour l'invitation à cette assemblée. Il relève que les relations entre les 2 sociétés sont collégiales et constructives. Monsieur ANTOINE se réjouit de l'organisation d'un prochain Marché des Narcisses à Clarens. Cela sera aussi l'occasion de découvrir une partie du patrimoine de ce village. Il félicite la SIA pour les nombreuses activités et l'énorme travail accompli dans le développement du village. Monsieur ANTOINE se réjouit que la Jeunesse des Avants soit toujours bien active. La relève est ainsi assurée.

Monsieur Daniel MARTIN, Président de la Société Villageoise de Brent et environs, apporte avec grand plaisir les salutations des gens de Brent. La Foire de Brent a malheureusement été annulée cette année. Cette société essaie d'organiser 2 ou 3 petites manifestations pour occuper les gens et pour permettre de se voir entre villageois. Il a été mis sur pied un petit Marché. Cette société organise aussi des expositions, entre autres des découpages. Monsieur MARTIN félicite le comité de la SIA pour le travail effectué. Il est réjouissant de constater que le comité a retrouvé des nouveaux membres pour combler les départs. Il souhaite une bonne suite à notre société.

Monsieur Alain CRISINEL, Président de la Société de développement de Chernex, félicite le président et le comité de la SIA pour toutes les activités organisées durant l'année. Il relève que les habitants de Chernex ont toujours un grand plaisir de participer aux manifestations se déroulant aux

Avants. Il se félicite des nombreux échanges entre les 2 villages. Il espère que cette collaboration va perdurer et qu'on s'aide mutuellement dans les prochaines manifestations et activités.

Madame Claire-Lise GUDET relève qu'il y a une énorme circulation sur le Chemin de Peccaux. Certains automobilistes circulent très vite. Elle rappelle que ce chemin est fréquenté par les enfants et les animaux. Elle ajoute, que lorsqu'elle promène son chien, elle rencontre tous les jours des difficultés avec des gens qui viennent travailler. Est-ce qu'il ne serait pas possible que ce chemin soit limité à une vitesse maximale de 30 Km/h ? Elle ajoute que des personnes travaillant à la Clinique des Alpes empruntent régulièrement ce chemin. Madame GUDET demande que des mesures soient prises à cet effet.

Le Président répond que cette problématique a été abordée lors des discussions qui se sont déroulées avec le Service de l'Urbanisme. Cela fait partie du plan de réaménagement.

### Clôture

Le Président informe qu'il n'y aura pas d'apéritif cette année. Il donne rendez-vous aux membres pour l'assemblée du printemps 2021. Il remercie les membres pour leur présence et clôt l'assemblée à 21h13.

Le secrétaire

Jean-Philippe Burri

### Excusés à l'assemblée générale du 9 octobre 2020

Les membres et entreprises suivants sont excusés :

Monsieur Richard BONYNGE  
Monsieur Alexandre CAPPELLI  
Monsieur Jean-Charles CHEVALLEY  
Monsieur Thierry CHEVALLEY  
Monsieur Philippe DAVID  
Monsieur Pierre DUPUIS  
Monsieur Philippe GUEX  
Monsieur Edgar GUIGNET  
Monsieur Jean-Paul INGOLD  
Monsieur Marc-Henri NOVERRAZ  
Monsieur Marc SANDOZ  
Monsieur Jean-Pierre WIEDMER  
Madame Anne BIAVATI  
Madame Christine CARRON  
Madame Josette CHABLOZ  
Madame Sabine CHENAUX  
Madame Aurelia DELADOEY  
Madame Mary DISERENS  
Madame Dora KELLER  
Mademoiselle Marianne KELLER  
Madame Odile MARMIER  
Mademoiselle Nathalie NICOULIN  
Monsieur et Madame Gianni et Pascale CASTELLANI  
Monsieur et Madame Jean et Rose-Marie FRANCEY  
La famille Philippe BONNET

La famille Jean-Marc JEANNERET

La famille Silvano POZZI

Monsieur François BORCARD, Membre de la Caisse d'Epargne Riviera

Monsieur Edouard FONTANNAZ, Président de l'Association des Intérêts de Tavel

Monsieur Laurent GILLIARD, Président de la Société de Développement de Caux

Monsieur Heinz MURBACH, Caissier de la Société de la Chapelle Protestante des Avants

Monsieur Yvan VUADENS, Membre du CSC Riviera

L'entreprise MOB